

BULLETIN D'INSCRIPTION

TITRE DE LA FORMATION : Elaborez une stratégie de production performante en viticulture biologique – secteur Gézozac

N° VIVEA : R075/2020/2214 (df)

NOM :
Prénom :
Entreprise :
Adresse :
CP : Commune :
Téléphone :
Mail :

Statut :
 Chef d'exploitation
 Conjoint collaborateur
 Salarié agricole
 Cotisant solidaire
 Aide familiale
 Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :
 Fin de scolarité obligatoire
 BAC
 BAC+3 et 4
 BEP, BPA, BEAP, CAP
 BAC+2
 BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :
 Non Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à _____ le _____
Signature

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :
 Non Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :

PRODUCTION VEGETALE



Formations du réseau BIO Nouvelle Aquitaine

MERCREDI 8 AVRIL 2020 – MERCREDI 6 MAI – MARDI 2 JUIN – MERCREDI 1 ET MARDI 28 JUILLET – MARDI 24 NOVEMBRE 2020

ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE PRODUCTION PERFORMANTE EN VITICULTURE BIOLOGIQUE – SECTEUR GÉMOZAC

OBJECTIF **RENFORCER SES COMPÉTENCES TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES ET ORGANISATIONNELLES SUR LA BASE D'UNE CAMPAGNE DE PRODUCTION COMPLÈTE.**

PRE-REQUIS Pas de connaissances pré-requises ou pré-requis nécessaires.

VALIDATION DE LA FORMATION Au moyen d'une attestation de formation.

PROGRAMME DU 8 AVRIL :

- ❖ Validation planning (dates, horaires, lieux, thématiques).
- ❖ Rappel stratégie de lutte antifongique préventive , préparation du premier traitement.
- ❖ Plantation.

PROGRAMME DU 6 MAI :

- ❖ *Travaux en vert, épamprage, réglage outils de travail du sol (entretien du cavaillon, les différents outils).*

PROGRAMME DU 2 JUIN :

- ❖ *Identification, comptage cicadelle dorée.*
- ❖ *Tisanes, purins de plantes, thés de compost : fabrication et utilisation.*

PROGRAMME DU 1 JUILLET :

- ❖ Test de la qualité de pulvérisation et réglages, avec papiers hydrosensibles.

PROGRAMME DU 28 JUILLET :

- ❖ Gestion de la fertilité des sols pour l'année suivante, engrais vert (techniques de semis,...).

PROGRAMME DU 24 NOVEMBRE :

- ❖ *Bilan annuel.*

Cette formation se déroulera chez les viticulteurs sur les parcelles de vignes et les deux dernières séances se dérouleront en salle pour le bilan.

A chacune des séances un temps sera réservé aux problématiques d'actualité sur la base des questions des participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Apports théoriques – Analyse collective d'un système de production – observations terrains - Echanges d'expérience avec les stagiaires.

INTERVENANT : Daniel PASQUET ~ Conseiller viticulture biologique (Vinivitis Bio Consultant) ~ Expert en viticulture biologique et coach (activité de son entreprise basée sur le conseil individuel)

RESPONSABLE DU STAGE ET FORMATRICE : LÉA CUBAYNES - ANIMATRICE DE GROUPES D'AGRICULTEURS - BIO NOUVELLE AQUITAINE

INSCRIPTION

En cliquant ici :

Soit avec le bulletin d'inscription complété et adressé

- par courrier à :
BIO NA12 bis rue St-Pierre
79500 MELLE

- ou par mail à
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

AVANT le 7 AVRIL 2020

- Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs, ayant droits et porteurs de projets adhérents au réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquittée pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'Impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Demandeurs d'emplois, candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / Jour	Selon le cas : - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s. Retraité(e)s	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / Jour	FAFSEA	Faire une demande auprès du FAFSEA.

*** ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte (voir document joint).**

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations
05 49 29 17 18

p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



• **BIO NOUVELLE-AQUITAINE** •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique.

LIEU, HORAIRES, DUREE

Lieux et Horaires :

- Le 08/04 : 9h-12h30 Thierry Leroux (16 route Le Maine au Mas 17520 St Eugène)
- Le 06/05 : 9h-12h30
- Le 02/06 ; 9h-12h30
- Le 01/07 : 9h-12h30
- Le 28/07 : 9h-12h30
- Le 24/11 : 14h-17h30

Durée : 21 Heures

PUBLIC VISE

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- Cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- 12 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.



ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE PRODUCTION PERFORMANTE EN VITICULTURE BIOLOGIQUE – SECTEUR GÉMOZAC

MERCREDI 8 AVRIL 2020 – MERCREDI 6 MAI – MARDI 2 JUIN – MERCREDI 1 ET MARDI 28 JUILLET – MARDI 24 NOVEMBRE 2020

21 HEURES



• **BIO NOUVELLE-AQUITAINE** •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique.



• **GAB 17** •